

# Sémita

Regard sur Guisseny



N°63

Hiver



2018

### SOMMAIRE :

Mot du maire	P. 2
Lizher ar Maer	P. 3
Nouvelles de la commune	P. 4
Projets communaux	P. 5-7
Finances	P. 8-9
Projet de territoire	P. 10-11
Natura 2000	P. 12-13
PLU	P. 14
Un nouveau presbytère	P. 15
Station d'épuration	P. 16
Bibliothèque	P. 17
Journée de la digue	P. 18
Kerzion	P. 19
À domicile	P. 20-21
Liorzh Sant Gweltaz	P. 22
Awen Brendaouez	P. 23
APE du Tréas	P. 24
Fest Bro Pagan	P. 25
La flèche Guissénienne	P. 25
Sondage : lignes de car	P. 26-27

En 2017, Guissény aura encore été riche de ses associations, de ses membres, des participants aux diverses manifestations proposées. Ainsi la commune peut s'enorgueillir de son image dont chacun de nous peut être fier. Pour illustrer mon propos il vous suffit de lire la fiche sur le site de la communauté de communes ([www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)) dont voici un extrait : « Guissény est une commune à taille humaine, qui présente des atouts que des villes plus importantes pourraient lui envier... » Merci à vous !

Tant annoncés, les travaux confiés à BMH pour la construction d'un commerce et la réhabilitation de la maison du puits ont débuté. Ils illustrent le besoin de temps entre la volonté, la décision et les diverses consultations nécessaires avant tous travaux. Ces travaux occasionnent également des désagréments à chacun de nous. Cependant ils sont un mal pour un bien, tout comme ceux ressentis par les habitants du Curnic pour les travaux d'enfouissement proposés par le Syndicat d'électrification du Finistère (le SDEF), qui nous ont conduit à anticiper les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et la pose du réseau d'Assainissement des Eaux Usées. Tout comme les travaux de construction de la station intercommunale Guissény – Kerlouan et bien d'autres... Ces aléas sont cependant directement liés à des évolutions indispensables qui permettront aux générations futures de se développer et ainsi bien vivre ensemble.

Ce concept qui se nomme « développement durable » et qui est notre fil rouge, nous avait amené à contester l'implantation d'une zone de conchyliculture en face de la plage du Vougot. Aussi en juin, le tribunal administratif nous a suivis et a estimé que le lieu n'était pas adapté. Il sera cependant nécessaire, ensemble, de réfléchir à la manière la plus adéquate d'exploiter les richesses maritimes qui sont également un patrimoine à protéger. Tout un paradoxe.

Tout aussi paradoxal, le concept de « démocratie participative ». Bien qu'inscrit dans notre volonté politique, sa mise en œuvre est bien délicate car elle réclame un besoin de temps pour échanger mais aussi et surtout de la mobilisation et un écho favorable. Ainsi, non pas par conviction mais bien par rapport au déficit des exigences, Mme Davoust a souhaité quitter le conseil municipal après l'été. Je veux la remercier pour son engagement, son implication et son travail pour les guisséniennes et guisséniens durant ces mois passés au sein de l'équipe municipale et de la Communauté de communes.

Je tiens aussi à remercier pour son dévouement, M. Antoine Guillerm qui nous a quittés. Antoine a contribué, au travers de ses valeurs et au sein des municipalités précédentes, au développement de Guissény et au vivre ensemble. Merci à toi Antoine.

2017 aura été une année d'élections. Présidentielle et législatives, elles auront redessiné les contours des assemblées délibérantes. Ces choix collectifs refondent les divers circuits d'accompagnement et nous obligent à nouveau à nous faire connaître, à expliquer nos positions et nos projets.

En 2018, nous verrons l'approbation du PLU, intégrant les dernières jurisprudences, par le conseil communautaire. Cette compétence est devenue communautaire par la loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République (loi NOTRe) tout comme la gestion des zones d'activités économiques.

Bien d'autres chantiers nous attendent et nous vous solliciterons afin de les porter collectivement. Sans faire une liste à la Prévert, je pense au déplacement de la bibliothèque, la réhabilitation de la maison communale, l'étude du développement touristique, etc.

Et donc pour 2018, je vous formulerai ces quelques vœux : puisse cette nouvelle année vous protéger des tracas de la vie. Que la joie, le bonheur, l'amour et, bien sûr, la santé soient votre quotidien ! Je vous souhaite une belle année 2018. Bloavezh mat a oal

Raphaël RAPIN, Votre Maire

Ur wech c'hoazh tud Gwiseni o deus diskouezhzet ar binvidigezh a oa enno dre an holl abadennoù a-bep-seurt a zo bet e-kerzh ar bloavezh 2017. Bez e c'heller bezañ fouge en ennomp evit ar skeudenn a ro ar gumun en diavaez. Kit da lenn ar pennad war Gwiseni a gaver war al lec'hienn da heul ([www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)). Setu aman un diverrañ : « Gwiseni, ur gumun a vent denel, enniñ talvoudegezhioù a c'hellfe lakaat ur ger vras da gaout avi outi ». Mersi bras d'an holl evit-se

A benn ar fin eo nevez kroget al labouriou evit sevel an ostaleri ha kempenn Ti ar Puñs. Ur skouer eo eus an amzer a ranker kemeret etre ar c'hoantou, an dibaboù arak kregiñ gant al labourioù. Allaz al labourioù-se a zegas deomp kalzig a drubulhoù. Diaes komprenn ez eo evit mad an dud a-wechoù. Evel ar pezh a zo bet graet e Kurnig : e-lec'h m'eo en emgavet stalioù (SDEF) evit douarañ an orjalenoù tredan, ( Kerleroux) evit douarañ ar c'horzennoù da kas dour naet en tiez hag ar re da kas kuit an dour lous betek Bourk Gwiseni. Abalamour d'al labourioù-se e c'hellomp anzav ivez e vo gwellaet amzer da zont pehini ac'hanomp : un dro spered da gaout bemdez !

An diorrenn padus a vez graet eus an doare-se da gas an traou war raok en ur zoujañ n'emaomp ket o lakaat re a reuz war memes tro. Evit heulian ar reolenn-se hon doa nac'het d'ar parkad ormell bezañ savet e-tal Aod ar Vougo. Savet eo Lez Varn raozhon a du ganeomp evit anzav ne oa ket ul lec'h mat evit e staliañ. War evezh e rankimp bezañ evit ma vo moienn kenderc'hel da dennañ gounit eus ar mor ha war an hevelep tro doujañ outañ. Ar pezh n'eo ket aes !

Ken diaes all ! Ar c'hemer perzh en demokratelezh ! Ur youl eo evidomp padal n'eo ket ken anat atav da lakaat da vont en dro. Goulenn a ra amzer, eskemmoù, doareoù nevez hag dreist holl un dro spered. Dre ma soñje dezhi e oa pell Yann diouzh e gazeg ha start dont a-benn, divizet he deus e miz Eost, Laurence DAVOUST kuitaat kuzul kêr Gwiseni. He zrugarekaat a ran amañ evit ar youl, an nerzh he deus lakaet e pad mizioù evit renta servij da dud ar gumun.

Aet eo Antoine Guillerm d'an anaon. Labouret kalz en deus graet evit Kumun Gwiseni. Roet en deus nerzh hag amzer evit diorren ar gumun pe evel den anvet en ti kêr pe e mod-all Ra vezo trugarekaet amañ

Votadegoù broadel ha lec'hel a zo bet e 2017, ur chenchamant en deus degaset e bodadennoù ar republik. An dibaboù-se o deus degaset un tamm trubuilh deomp : ranket hon eus dre ma ioa pennou nevez displegañ endro piv e oamp, petra a soñjemp ha war peseurt hent e oamp o vont.

E 2018 ar gumuniezh kununioù a asanto ar PLU, ennañ an nevezentioù e keñver devarnadurezh. Al lezenn NOTRE (nouvelle organisation du territoire de la République) eo en deus roet ar barregezh-se d'ar Gumuniezh Kumunioù evel ma oa bet graet warlene evit an takadoù artizanel.

Ouzhpenn an dra-se e chom kalzig a draou da ober, evit lod anezho e vezoc'h galvet da reiñ an dorn. Ne rin ket amañ roll pep tra, met soñjal a ran dreist holl el labouriou a vo e Ti ar Gumun. Rediet e vimp da zilojañ al levraoueg. Soñjal a ran ivez er studiadenn evit kas war raok an douristelezh. Hag all...

Ra vezo 2018 ur bloavezh didrabas evidoc'h. Ra vezo bemdez en ho puhez karantez, eususted.... Ha yec'hed ! Ra vezo ar bloavezh 2018 un mare dispar !

Bloavezh Mat

Raphaël RAPIN, Ho Maer



## SELL'TA N°63 – REVUE BI-ANNUELLE GRATUITE DE LA MAIRIE DE GUISSÉNY

Place Porthleven Sithney 29880 GUISSÉNY – 02 98 25 61 07

Responsable de la publication : Raphaël RAPIN

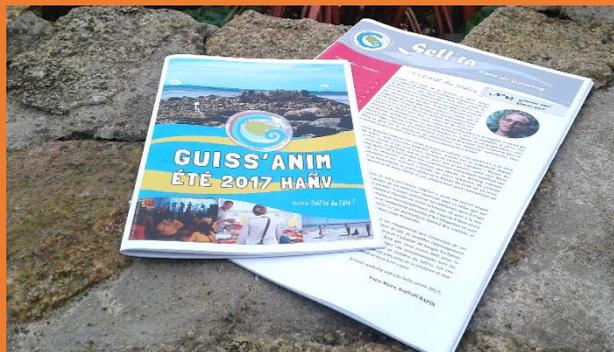
Crédits images : associations de Guissény, Elie HELIES – Mairie de Guissény.

Mise en page : Elie HELIES – Impression : Mairie de Guissény

Revue téléchargeable en format PDF sur le site internet [www.guisseny.net](http://www.guisseny.net)

Courriel : [communicationguisseny@gmail.com](mailto:communicationguisseny@gmail.com)

Toute reproduction d'articles, partielle ou intégrale, est strictement interdite sauf autorisation écrite de la rédaction.



## SELL'TA : NOUVELLE MOUTURE

Après le site internet et le bulletin communal, c'était au tour du Sell'ta, notre magazine annuel, de subir une cure de jouvence ! Vous tenez donc entre vos mains le premier exemplaire de cette nouvelle mouture, qui se veut plus claire, lisible et agréable...

Ce changement visuel s'accompagne d'un changement dans le mode de distribution : ce sont dorénavant les élus qui se chargeront de déposer le Sell'ta dans votre boîte aux lettres, dans une volonté de renforcer le dialogue direct avec les guisséniens.

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

La commune a mis en place un dispositif « argent de poche », qui a permis à des jeunes de Guissény (de 16 et 17 ans) de contribuer au bien vivre ensemble à Guissény lors des vacances de la Toussaint.

Les volontaires ont participé durant plusieurs matinées à la valorisation du cimetière et de l'enclos paroissial. Malgré une météo peu clémente, ils étaient huit à participer à la première édition de ce projet !



## PHOTO DE LA SEMAINE

Notre grand jeu photo se porte bien (une centaine de clichés envoyés en 2017), et vous a proposé une nouvelle fois une exposition des images participantes sur l'année 2017 lors de la cérémonie des vœux du maire le 6 janvier dernier.

En parallèle, un thème spécial a été mis en place en fin d'année, permettant aux photographes de la commune de voir leur cliché publié sur la carte de vœux de la mairie !

Merci à tous les participants !

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Thomas GAC, Kerdreuzant, né le 17 janvier  
 Lilyo TANGUY, Croas ar Gall, né le 27 janvier  
 Tylio BIHAN-POUDEC, route an tri di, né le 31 janvier  
 Enzo L'HÉVÉDER, Poul ar Marc'h, né le 3 février  
 Elyne TANGUY, 13 route de Plouguerneau, née le 12 avril  
 Mathéo ATTIA RIVIÈRE, 12 hameau des dunes, né le 19 avril  
 Max MARIEL, Kéribert, né le 19 avril  
 Gaël MOLLIE, Kéroulidic, né le 26 mai  
 Dgino KRITTER, 1 hameau des dunes, né le 23 mai  
 Typhaine BARS, 1 rue Mathurin Méheut, née le 29 mai  
 Nolan ROUDAUT, Goslan, né le 27 juin  
 Tifouan ROUDAUT, Brendaouez, né le 13 juillet  
 Nolan SINAPIN, 33 rue de Kerlouan, né le 15 août  
 Evy LE BOURGEOIS, La Sècherie, née le 10 août  
 Yuna GUILBERT, 25 rue Yan' Dargent, née le 30 octobre  
 Loann GUILLOU, Kervénaouen, né le 21 novembre  
 Baptiste QUÉRAN, 7 route de Kerlouan, né le 7 décembre  
 Louise TRÉVIAN, 2<sup>bis</sup> chemin du Dibennou, née le 19 décembre  
 Camille TRÉVIAN, 2<sup>bis</sup> chemin du Dibennou, né le 19 décembre

### DÉCÈS

Laurent LAMOUR, retraité, 74 ans, 1 Quillimadec  
 Jean Laurent BRAMOULLÉ, retraité, 89 ans, Kerrigent  
 Denise CAVAREC née SALOU, retraitée, 84 ans, Terrohan  
 Marie-Thérèse LYVINEC née CABON, retraitée, 90 ans, 3 rue de Plouguerneau  
 Marie Louise LE REST née PRIGENT, retraitée, 89 ans, Le Dirou  
 Jean JAFFRÈS, retraité, 84 ans, Ty-Guen  
 René QUIVIGER, retraité, 79 ans, 5 chemin du Dibennou  
 Denise POSTEC née ABIVEN, retraitée, 87 ans, Kervézel  
 Pierre BIANEIS, retraité, 81 ans, 2 Hent Barraock  
 Antoine GUILLERM, retraité, 83 ans, Varrach  
 Marcel HABASQUE, retraité, 79 ans, Saint-ger  
 Marie Thérèse LETTY, retraitée, 86 ans, Saint-Gildas  
 Marcel GALL, retraité, 82 ans, 6 rue du refuge  
 Anne Marie RONVEL née MARHADOUR, retraitée, 87 ans, Cléguer  
 Gérard FOLLENFANT, retraité, 61 ans, Kéroulidic,  
 Anne Marie BRETON, retraitée, 88 ans, Brendaouez

### MARIAGES

Guillaume LE GOFF, charpentier et Morgane LAURENT, aide à domicile, 7 route du Vougot.  
 Julien COURGEY, menuisier et Emilie BRAUNÉCKER, assistante maternelle, 18 rue Paul Gauguin.  
 Sébastien BALP, Technicien aéronautique, et Hadje Haoua ADAM MADJI, auditeur financier, 14 route du Curnic

## LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET DES ESPACES COMMUNAUX : QU'EN EST-IL ?

Dans la continuité des décisions prises lors des conseils municipaux précédents sur le développement, le maintien des commerces et la réhabilitation des bâtiments communaux, cette année verra le lancement de plusieurs projets :

- La construction d'un restaurant et de trois logements sociaux en centre bourg.
- La rénovation de la Maison Communale.
- L'étude du projet d'ensemble du développement économique et touristique du Curnic.

## LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT ET DE TROIS LOGEMENTS

En 2009-2010, vous aviez été invités à participer à une enquête sur vos besoins collectifs et le devenir du développement de la commune.

Cette participation a montré, notamment, des besoins de restauration en centre bourg en remplacement du restaurant « la marine ».



L'espace étant acquis en 2012, dans l'attente, un parking provisoire a été créé.



En 2015, nous avons consulté et retenu Brest Métropole Habitat qui a réalisé le collectif de logements sociaux à l'entrée du bourg, en tant que porteur du projet. Puis BMH a organisé un concours d'architecte. Le cabinet d'architecture TRACE est retenu.

Pour éviter des conflits d'usage potentiels, il a été décidé que les logements occuperaient la maison existante car nous voulions la conserver dans son aspect extérieur actuel comme faisant partie du patrimoine communal. Le restaurant serait une construction nouvelle.



## 6 PROJETS COMMUNAUX

En 2016, dépôt du permis de construire, recherche des financements (subventions). En 2017, consultation des entreprises par Brest Métropole Habitat. Les travaux ont débuté en décembre

Ces travaux (restaurant, aménagements paysagers, parking...) entraîneront inévitablement de la nuisance aux riverains puisque le parking sera fermé à la circulation et au stationnement. La fin du chantier est estimée en mai 2018.

En parallèle pour l'exploitation du restaurant, la commune a lancé une Délégation de Service Public. Cette dernière consiste à mettre en gérance un bien immobilier tout en conservant la maîtrise des murs et du fond de commerce. En retour, l'exploitant paie une redevance. Cette forme juridique permet à la commune, sur du long terme, si les besoins de la population évoluaient, d'y répondre en conservant la maîtrise totale du lieu. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de négociation avec le délégataire retenu. L'ouverture devrait se faire courant juin 2018.

### LA RÉNOVATION DE LA MAISON COMMUNALE



Comme vous le savez, la commune est forte d'un conséquent tissu associatif. Il participe activement à son développement et son dynamisme.

L'une des promesses de campagne électorale a été d'offrir à nos associations des bâtiments permettant de pérenniser et de développer leurs activités sur la commune avec confort. Nos installations, même si des mises à niveau ont été faites dans l'entre temps, datent pour la plupart des années 1970.

De 2012 à 2014, dans sa volonté de participation de la population, le conseil municipal a formé une commission extramunicipale composée de représentants d'associations qui a travaillé avec un programmiste pour rédiger un schéma directeur de rénovation des bâtiments communaux.

C'est dans ce contexte que le nouveau conseil municipal s'est prononcé sur la continuité du schéma directeur en retenant un des scénarios, dont un des axes incluait la rénovation de la Maison Communale comme une des priorités.



Ce schéma s'inscrit également dans l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sans ignorer l'objectif de réduction des coûts de fonctionnement par des travaux d'amélioration de nos bâtiments communaux et la mutualisation des salles.

Afin de réaliser ces travaux, la municipalité a écrit un programme avec la participation d'associations utilisatrices du lieu ou en devenir. Cette écriture s'est faite avec l'appui du pôle commande publique et technique de la Communauté de Communes.

En parallèle, la commune a sollicité financièrement les différents partenaires dans ce projet (Etat, Région, Département).

En novembre dernier, après un premier appel à projet, le jury s'est réuni et a retenu trois groupements de maîtrise d'œuvre (architecte) afin d'avoir de leur part fin décembre une offre plus détaillée accompagnée d'une esquisse.

Ces trois bureaux d'architectes sont : ENO (Brest), MORAGLIA (Brest), Ateliers CORRE (Brest)

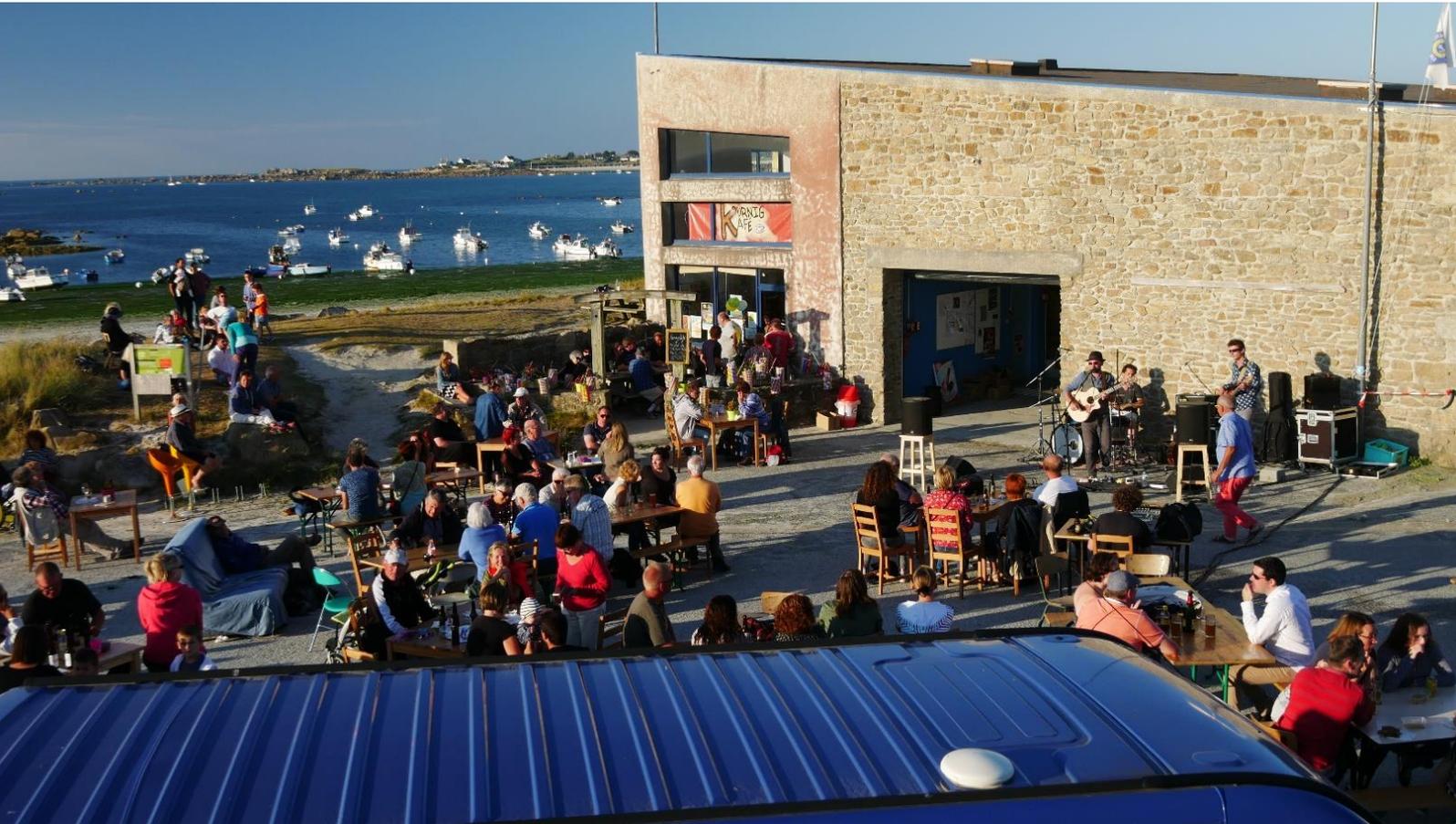
Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Début des études en février 2018,
- Début des travaux en février 2019.

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU CURNIC

Depuis 2013, le conseil municipal a décidé de développer sa politique touristique sur la commune : le Kurnig Kafe, le camping municipal, les animations municipales (jeudis de l'enfance, animations du Chargé de Mission Natura 2000...).

Dans un projet d'ensemble, au vu de la fréquentation du camping (équilibré financièrement) et du Kurnig Kafe, en constante hausse de fréquentation et ses infrastructures vieillissantes, il est envisagé de rénover la totalité des bâtiments, comme la maison de la Digue, avec comme projet d'en faire un point d'accueil et de randonnée autour du marais. Il y aura lieu également d'intégrer la vigie de surveillance du port et l'abri des goémoniers.



Dans ce cadre, une première procédure a été lancée afin de s'adjoindre les compétences d'un maître d'œuvre pour l'ensemble de ce projet. Cette consultation a été infructueuse.

Une nouvelle consultation a été lancée en scindant administrativement le projet.

### ANCIENNE ÉCOLE DE SKOL AN AOD

Cet ensemble immobilier en état de délabrement, son environnement en friche ternissent l'image du quartier et la plage de la Croix depuis de nombreuses années. Notre engagement sans relâche à chercher une solution va peut-être trouver récompense.

En 2009, nous entrons en négociation avec le promoteur pour la poursuite de son projet de logements.

En 2011, la négociation pour un projet d'internat pour le collège DIWAN a avorté.

Début 2013, voyant que rien ne bougeait, nous avons poursuivi la réflexion sur le « comment faire », pour que cet espace soit sécurisé, en raison du danger réel que ce lieu représente. C'est le sens de la continuité de la démarche qui a amené à ce que le conseil municipal se prononce pour une procédure « d'état d'abandon manifeste ».

C'est une très longue procédure (Déclaration d'Utilité Publique) entre le montage du dossier en plusieurs phases et la prise de décision par la préfecture. A ce jour ce dossier est complet. Les délais de recours dans la procédure devraient nous permettre vu sa complexité (volet urbanisme et environnemental) d'avoir un premier avis de la préfecture fin de premier semestre 2018. Une clôture définitive du dossier est espérée courant février 2019.

S'il y a décision d'expropriation du préfet, un transfert des activités menées actuellement aux Ateliers sera vraisemblablement à prévoir...

Dans ces différents projets, l'objectif de la municipalité est, à minima, le maintien du dynamisme et de l'attractivité de la commune (accueil des familles nouvelles, et maintien des plus anciens sur notre territoire communal).



Tout cela dans l'idée du « bien vivre ensemble ».

**Michel CREIGNOU**  
Adjoint au maire chargé du cadre de vie

Guissény dispose, sur son territoire, de nombreux atouts touristiques et patrimoniaux : équipements touristiques, Zone Natura 2000, site du Vougot Curnic, patrimoine naturel, chemins de randonnée, sites notoires (Saint-Gildas, Kroaz Toull, Sant Sutig...). Tous ces sites demandent à être mis en valeur. Dans un premier temps nous avons prévu de nous concentrer sur la zone littorale. Nous avons fait appel à Marie Laure Pichon du cabinet CAP du Folgoët pour nous accompagner et pour coordonner une étude de faisabilité associée à une étude de programmation paysagère en faisant appel à une équipe pluridisciplinaire. L'objectif global est de disposer d'une étude complète : outil pratique d'aide à la décision pour les décideurs.

## OBJECTIFS

- Dynamiser l'activité tourisme sur la commune en harmonie avec la CLCL.
- Répondre aux nouvelles pratiques : marche, vélo, lien avec la nature...
- Volonté de s'affirmer et de se positionner comme une commune verte et nature, tant auprès de la population locale que touristique à la fois pour son patrimoine naturel, mais aussi dans les démarches de réhabilitation qui devront prendre en compte les problématiques de développement durable.



L'activité nautique est aujourd'hui gérée par le centre nautique de Plouguerneau, par conventionnement avec la mairie de Guissény. La commune prend en charge les dépenses de fonctionnement, le centre nautique assurant l'activité voile et l'entretien au quotidien. La commune souhaiterait qu'il devienne l'espace de restauration et de loisirs du camping, espace qui cohabiterait avec les autres activités.

## SONT CONCERNÉS PAR CE PROJET :

### LE CAMPING MUNICIPAL

Le camping se trouve sur un site particulier du fait de son emplacement à proximité de la zone Natura 2000 et de la zone littorale (zone submersible). Actuellement la commune souhaite redéfinir l'identité du camping et envisage des travaux. L'idée est de monter en gamme tout en gardant la mixité sociale existante.



Nous souhaitons mener une réflexion sur l'intégration de ce camping dans son environnement paysager mais aussi de répondre à ces questions : quelle clientèle ? Comment préserver la mixité ? Comment l'intégrer sans impacter le paysage ? Sans omettre la réflexion sur le fonctionnement.

### LE CENTRE NAUTIQUE

Le Centre Nautique anime et dynamise cette partie excentrée de la commune. En été, le Kurnig Kafe est devenu un lieu de rencontre et de convivialité avec les temps forts : des concerts et des spectacles de théâtre.

### MAISON DE LA DIGUE

Plusieurs pistes d'affectation ont été évoquées : lieu d'interprétation et point de départ vers le site Natura 2000, centre d'exposition à connotation environnementale, centre de ressources pour les associations culturelles et environnementales, gîte d'étapes, etc.



Il a également été évoqué de valoriser les espaces extérieurs de la maison, pour à la fois sécuriser les abords (danger de la proximité de la route et localisation dans un virage) et proposer aux visiteurs des espaces de détente et d'information accessibles en permanence. Il semble donc qu'il y ait maintenant un consensus sur l'affectation future de cet équipement, mais à ce jour, aucune réflexion, étude de faisabilité et/ou programmation n'ont été menées à terme.

## LE SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000, du fait de sa position et de son intérêt, est à notre sens celui qui doit être pris comme l'élément central et le dénominateur commun de la réflexion à venir. Il est au cœur des lieux concernés, celui qui les lie entre eux et celui qui devra être la pierre d'angle de la valorisation des espaces. C'est aussi et surtout le site qui donne cette image de commune verte, identité « nature » assez forte à Guissény.



Le site est suivi et géré par le « chargé de mission » Natura 2000. Il est accompagné par des bénévoles des associations locales, habitants, lycéens, étudiants, agriculteurs qui entretiennent le site tout au long de l'année. Le site Natura 2000, avec en son cœur, le marais du Curnic, représente un ensemble écologique remarquable de 600 ha dont 250 ha de domaine terrestre.



Il abrite 20 milieux d'intérêt communautaire dont 3 sont prioritaires. Sa faune et sa flore sont riches et restent fragiles du fait de facteurs externes : fréquentation humaine, érosion marine, espèces végétales invasives, pollution des eaux, etc... confortant la nécessité d'expliquer et de vulgariser ces problématiques auprès du grand public.

## CIRCULATION

Le pôle du Curnic vit toute l'année du passage des pêcheurs, locaux, touristes, habitués du lieu qui viennent, pour certains, tous les jours s'y ressourcer, se balader. A noter qu'autour du bâti, aucun aménagement paysager ni routier ne sont faits, entraînant quelques conflits d'usage des lieux, une fréquentation importante de véhicules qui tentent



d'accéder au plus près de la cale (par exemple). Les zones de stationnement ne sont pas bien matérialisées et les sens de circulation restent un peu aléatoires entraînant une dégradation des zones fragiles.



Les usages des lieux sont très coutumiers et il sera nécessaire de les prendre en compte avant toutes propositions d'aménagements des abords (accès, stationnement, traitement paysager, cabane de surveillance de la plage, aires de pique-nique...).



Pour poursuivre ce travail, nous allons composer un comité de pilotage pluraliste qui devra fédérer les associations et les individus concernés par ce projet et ainsi créer une dynamique territoriale. Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'en parallèle de cette étude il y a une réflexion au niveau de l'Office de Tourisme communautaire pour rééquilibrer les pôles touristiques sur le territoire. En un mot : ne pas miser sur du « TOUT MENEHAM ». Guissény avec son potentiel devra trouver sa place dans cette nouvelle stratégie.

Jakez LE BORGNE, adjoint en charge de la culture

## BILAN DE L'ANNÉE 2017

En mars 2017, la commission extra-municipale communication a proposé une révision du calendrier de sortie du Sell'ta, validée par le conseil municipal, prévoyant de remplacer le Sell'ta de l'été par le « Guiss'anim », afin de distribuer un Sell'ta plus axé sur la vie de la commune au début du mois de décembre. Nous n'avons donc pas pu, comme de coutume, vous proposer un regard sur les finances communales de 2016. Aussi nous vous présentons l'analyse des comptes 2016 et une projection pour 2017 (à l'heure de l'écriture de cet article, certains chiffres réels nous manquent).

### SITUATION À LA CLÔTURE DU BUDGET PRINCIPAL 2016 :

M. LE PENNEC, trésorier payeur, a transmis son analyse sur les comptes de l'année 2016 dont voici les principaux extraits :

« L'exécution du budget 2016 fait apparaître un excédent en section fonctionnement de 439 215,03 €, puisqu'il a été émis pour 1 759 967,40 € de titres de recettes et pour 1 320 752,37 € de mandats... C'est donc cette somme qui est disponible pour couvrir le déficit d'investissement et financer le cas échéant de nouveaux équipements en 2017.

En section d'investissement, le résultat de l'exercice 2016 fait apparaître un déficit de -376 572,70 €...

Deux points importants résultant de l'analyse des résultats de la section de fonctionnement peuvent être précisés :

1- La Capacité d'Autofinancement (CAF) représente l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement. Elle constitue la base de l'autofinancement qui procure les ressources internes affectées au financement de tout ou partie des dépenses réelles d'investissement. Sur 2016, la CAF brute dégagée par la section d'exploitation s'élève à 439 215 € représentant 25,72 % des produits de fonctionnement réels et 212€ par habitant (2068 habitants pour 2016). Elle est supérieure aux moyennes départementales et régionales par habitant des communes de la même catégorie démographique.

La CAF a connu une forte augmentation entre 2013 et 2015, mais elle diminue en 2016, attestant d'une progression plus rapide des dépenses réelles que des recettes réelles. Les produits réels enregistrent une faible diminution de -1,3 % sur l'exercice passant de

1 729 104 € à 1 707 224 € alors que dans le même temps les dépenses réelles progressent de 9,9% passant de 1 153 894 € à 1 268 009 €.

Les charges de personnel constituent le principal poste de charges réelles de fonctionnement. Elles représentent un montant de 542 985€ soit 42,82 % des charges réelles. Elles ont augmenté sur l'exercice de 19,4 % soit 88 061 €. Cependant, le niveau de ces charges est inférieur aux moyennes de comparaison : 263€/hab pour la commune, 305€/hab pour le Département, 328€/hab pour la Région et 350€/hab pour la moyenne nationale.

2- La Capacité d'Autofinancement nette (CAF nette) constitue également un élément important de l'analyse puisqu'elle permet de mesurer la part de la CAF qui reste disponible une fois que le capital des emprunts a été remboursé. Sur l'exercice 2016, elle s'élève à 320 750€ représentant 18,78% des produits de fonctionnement réels et 155€/hab alors que les moyennes départementales, régionales et nationales par habitant pour les communes de même importance s'établissent à 127€ ; 109€ et 96€

Il convient de souligner que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt au cours des 4 derniers exercices, l'autofinancement dégagé par la commune lui permet donc aujourd'hui de couvrir une part significative des dépenses d'équipement.

3- Au 31/12/2016, la commune possède une dette de 958 800€ soit 464€/habitants alors que les moyennes départementales, régionales et nationales par habitant pour les communes de même importance s'établissent à 637€ ; 723€ et 686€.

4- Le fonds de roulement, qui est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations, les réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation) et qui correspond en comptabilité budgétaire à la somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagé au cours du temps a fortement diminué sur l'exercice ( - 245 730€ soit - 52,7%) compte tenu du déficit d'investissement du budget. Il s'élève fin 2016 à 220 175 € représentant 106€/hab, il est inférieur aux moyennes départementales, régionales et nationales par habitant qui s'établissent à 254€ ; 281€ et 351€. La commune dispose donc de réserves inférieures aux moyennes en fin de période.

### CONCLUSION :

Sur la période 2016, la situation financière de la commune ne présente pas globalement d'indicateurs dégradés. Sur la période 2013 à 2016, l'examen des

comptes fait ressortir une évolution marquée des charges réelles de fonctionnement, notamment par la nette augmentation des charges de personnel, des charges externes et des contingents, conjugué en 2016 par la légère diminution des produits de fonctionnement. Le volume de la dette diminue de manière significative et permet ainsi à la commune de dégager un autofinancement pour financer en grande partie ses dépenses d'équipement. L'effort d'investissement est prudent et inférieur aux moyennes des communes de même importance. »

Le compte-rendu complet des éléments budgétaires est consultable en Mairie.

### SITUATION ANTICIPÉE DU BUDGET PRINCIPAL 2017 :

Ainsi en 2017, sur son exercice annuel, les recettes estimées se stabilisent autour de 1 760 000 € et les dépenses progressent à 1 351 000 €. En section d'investissement, le résultat laisserait apparaître un déficit de l'ordre de -360 000 €.

La CAF représentera environ 23% des recettes réelles et se stabilisera à + de 200€/hab avec une estimation à 409 000 €.

Aussi les dépenses de fonctionnement augmentent de 31 000 € lorsque les recettes stagnent. Ceci est principalement lié aux charges de personnel avec l'embauche de contractuels et en juin d'un nouveau personnel Administratif.

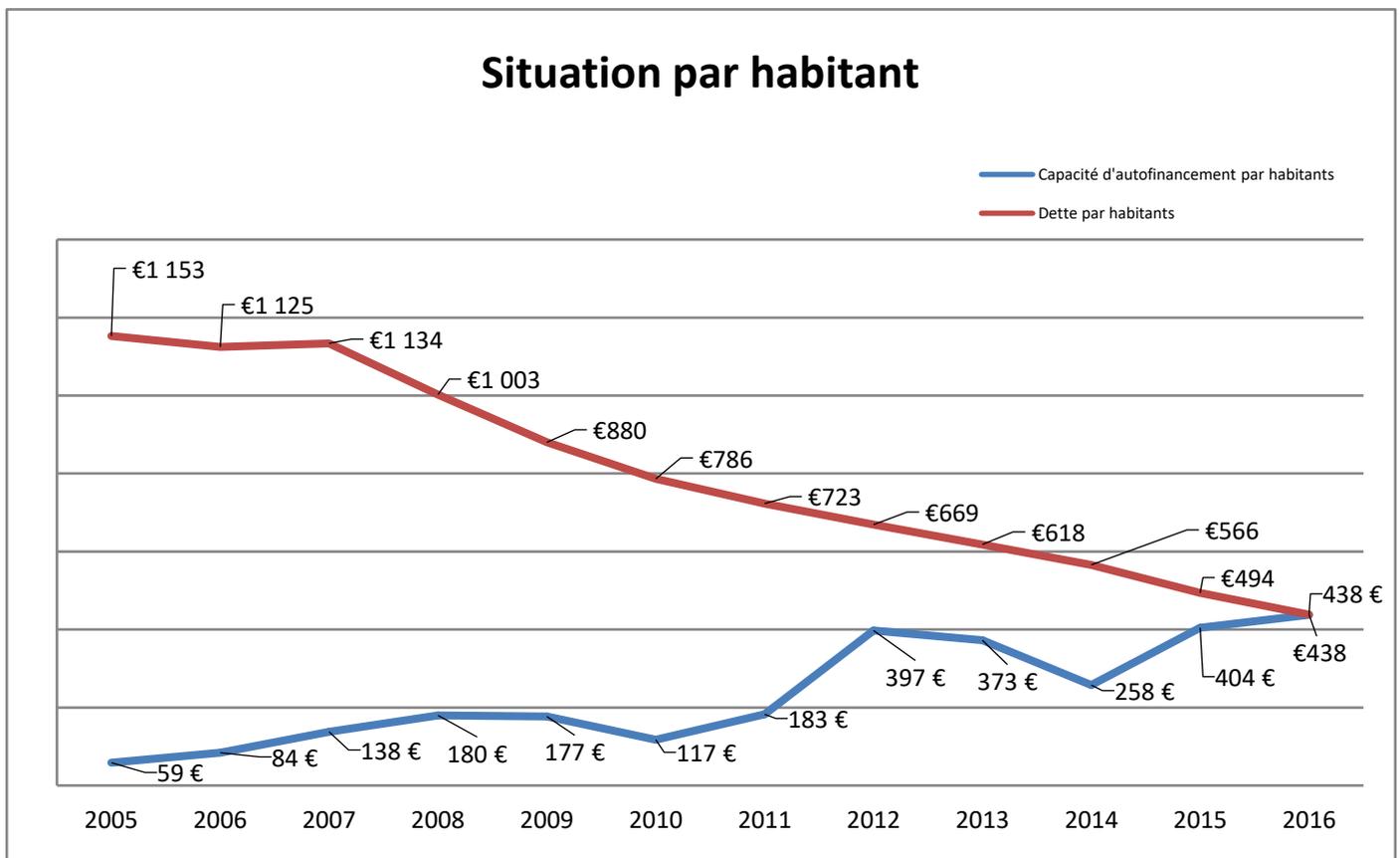
Nécessaire au maintien des services et au développement des politiques mises en place par le conseil municipal, les charges de personnel représentent 617 000€ et 45.7%, soit 303€/hab.

La CAF nette est évaluée à 294 000 € soit 16.7% et 144€/hab.

Au 31/12 la dette s'élevait à 829 130 € soit 408€/hab et donc un peu plus de 2 ans de CAF brut si l'on consacrait la totalité de la CAF pour rembourser cette dette.

Ainsi nous maintenons notre capacité à financer les projets d'investissement à venir.

Raphaël RAPIN, maire



## HIVER

## Changement des clapets de la digue

Les clapets à marée dataient de 2005. Les panneaux de clapets ont été réalisés en régie et les charnières métalliques par l'entreprise ECSM ; la pose a été faite conjointement. Les matériaux et la prestation de l'entreprise ont été pris en charge financièrement par le Conservatoire du Littoral.



## Une balade dans le marais avec Marcel GALL

Une après-midi ensoleillée de janvier, Marcel Gall a accompagné Nicolas dans le marais du Curnic. Marcel y a longtemps travaillé lorsque ces terrains étaient la propriété de l'horticulteur Pierre Stervinou. Il avait été ainsi l'acteur et le témoin de nombreux changements menés sur le palud. Connaître l'histoire des milieux est nécessaire pour gérer un espace naturel, aussi la collecte de ces mémoires est précieuse. Marcel Gall nous a quitté à l'automne 2017.



## Coupe de saules sur le palud

Afin de restaurer des prairies à orchidées autour de l'étang, des saules ont été coupés (vente à des particuliers). Les tas de branchages ont été ensuite broyés par l'entreprise AGSEL. Les broyats ont été utilisés par le service technique.



## PRINTEMPS

## Tas de branches et Arrachage de radis ravenelle

Les dernières branches de saules subsistantes ont été mis en tas par des élèves de terminale du Lycée Saint-François (Lesneven). Les élèves de Saint-François ont également arraché des pieds de radis ravenelle sur Enez Croaz Hent.

## Installation d'une caméra pour le suivi des dunes



Une caméra, installée sur l'ancien mât de la SNSM, filme en continu la plage de Gwenn Dréz. L'exploitation des images après traitement contribuera au suivi morpho-sédimentaire menée par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). A terme, les images devraient être accessibles en direct comme pour la caméra du centre nautique.



## ÉTÉ

## Comptage des Liparis de Loesel

Le Liparis est une orchidée rare et menacée. Elle est assez difficile à repérer. Une dizaine de bénévoles du groupe botanique de Bretagne Vivante et des professionnels du Conservatoire botanique de Brest ont aidé Nicolas à rechercher les pieds.



L'espèce est présente sur six secteurs du site Natura 2000 et le nombre de pieds est estimé à près de 400, soit environ les 3/4 des effectifs régionaux pour la sous-espèce ovata !

Le maintien de cette espèce est favorisé par le pâturage des chevaux et vaches et la fauche des prairies assurées par des particuliers et agriculteurs. Ces actions sont soutenues financièrement par les fonds européens (FEADER) et nationaux.

## Journée de la digue

Rapportez-vous au compte-rendu de cet événement organisé avant tout par des bénévoles associatifs, bravo à eux !

## AUTOMNE

### Travaux de réparation de la digue

En novembre, l'entreprise Gervez a réparé la digue côté mer. Le mur très dégradé au bout de l'enrochement a été repris et l'arase en béton prolongée jusqu'à l'enrochement. Les blocs manquants et repérés lors du suivi régulier ont été bouchés. Ces travaux ont été financés par le Conservatoire du Littoral.



## ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

### Évaluation du document d'objectifs (DOCOB)

Le site de Guissény a été retenu avec le site des marais de Vilaine, pour être pilote dans l'évaluation des DOCOB en Bretagne.

Il s'agit d'une étape très importante pour l'animation du site Natura 2000. En effet, le DOCOB est en vigueur depuis 2002 soit quinze ans. De nombreuses actions ont été menées et il est justifié d'évaluer le chemin parcouru, de mesurer autant que possible les résultats obtenus, d'identifier les facteurs de réussite ou de blocage, les points positifs et négatifs...

Un groupe de travail local a donc été constitué composé d'associations de Guissény, de propriétaires de chevaux, d'agriculteurs, de naturalistes, du Conservatoire du Littoral, de services de l'État, de l'office de tourisme, etc. Le groupe s'est réuni deux fois pour le moment afin notamment de dégager des thèmes principaux d'évaluation.

En parallèle, Nicolas participe à un groupe régional travaillant sur la méthode d'évaluation et son ajustement. Notre retour d'expérience devrait en effet bénéficier aux autres sites Natura 2000.

### Stagiaires



Afin de participer à la formation scolaire et professionnelle des jeunes, la mairie reçoit régulièrement des stagiaires notamment pour les espaces naturels. La contribution est réciproque puisque leurs travaux permettent d'améliorer les connaissances et d'apporter du temps. Camille Lecompte, stagiaire de BTS Gestion et protection de la nature, a réalisé une étude de faisabilité sur l'aménagement du blockhaus du Skeiz en faveur des chauves-souris. Maël Roudaut, élève de troisième, a réalisé un stage d'observation lors duquel il a été initié à la reconnaissance des chants d'oiseaux et a dénombré, sur carte, les territoires de passereaux de la roselière entre le Cleguer et Penn An Dig d'après les relevés de 2012. Enfin, Sven Normant, élève de terminale ES, a assisté Nicolas pour le comptage de Liparis, pour repeindre les repères sur la digue et pour réaliser un tableau de synthèse des espèces d'oiseaux observés sur le site.

## A VENIR EN 2018

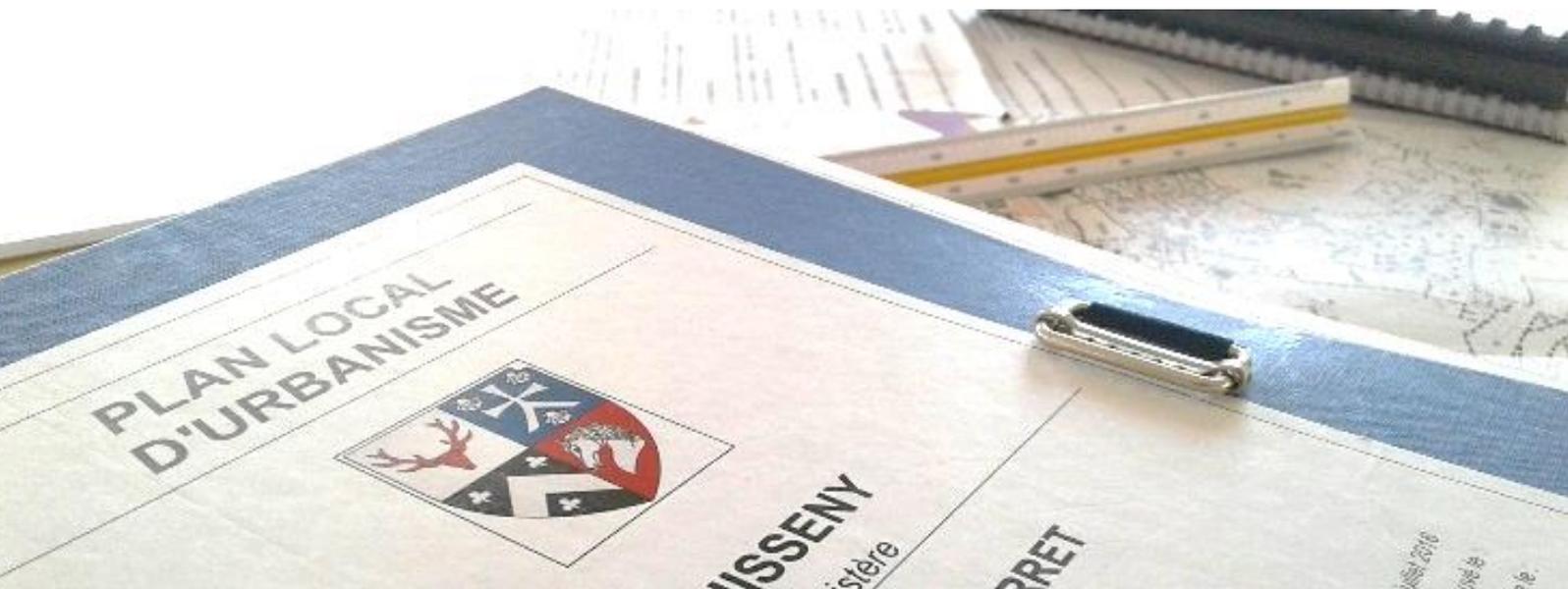
### Étude sur l'ensablement des clapets

Les clapets de la digue sont régulièrement bloqués par le sable de la baie, contraignant le service technique à intervenir pour les déboucher. Plusieurs suggestions d'aménagement ont été faites. Avant d'entreprendre des travaux, nous souhaitons mieux comprendre le phénomène d'ensablement et évaluer la solution la plus pertinente. Une étude sera réalisée dans le cadre d'un stage d'un étudiant en Master 2 sous la direction de Serge Suanes (UBO). L'étude sera financée par le Conservatoire du Littoral (5 000 €) et la Mairie (1 000 €).

### Côté travaux

Nous projetons en 2018 des travaux, notamment : le long du GR34 et l'amélioration des accès aux plages ; des travaux d'amélioration hydraulique dans le marais ; des travaux d'entretien et de restauration de milieux (tourbières).

Nicolas LONCLE, chargé de mission Natura 2000



La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) commencée en 2013 arrive à son terme. Durant l'année 2017 les personnes publiques associées (services de l'Etat, chambre d'agriculture, de conchyliculture etc...) ont examiné notre projet de présentation du PLU, son règlement, exprimé leurs observations. Certaines sont prescriptives sur le contenu du projet proposé par le conseil municipal.

L'application des différentes lois et les remarques des personnes publiques associées ne nous ont pas permis de satisfaire toutes les demandes des pétitionnaires. Ensuite, l'enquête publique réalisée par le commissaire enquêteur s'est également déroulée en juillet et août. Chacune des personnes concernées a pu développer ses arguments que nous considérons acceptables dans certains cas.

Après échanges et conseils de nos avocats, malgré nos efforts, nous n'avons pas pu les retenir tous sans risque fort de recours au contentieux des services de l'Etat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en application de la loi NOTRe, c'est le conseil communautaire qui validera ou pas notre PLU communal. Notre conseil municipal ne donnera qu'un avis.

En parallèle, comme l'exige la loi dans le cadre du PLU (application de l'article L224-9 du code général des collectivités territoriales), nous avons réalisé le schéma

directeur d'assainissement pluvial. Ce dernier a pour objectif :

- de protéger les biens et les personnes par des ouvrages dits « d'hydraulique douce » (plantations de haies, réalisations de talus et de talus plantés, création de dispositifs d'infiltration...).
- de réguler et traiter les eaux pluviales par une restructuration des réseaux et préserver les milieux sensibles (zones humides).

Par ailleurs, je remercie publiquement tous les membres de la commission extra-municipale pour le sérieux dans le travail collectif fourni, chacun avec sa compétence, son expérience, en conservant le souci permanent de l'intérêt général au service du développement de l'attractivité et du bien vivre dans notre commune.

Et, si parfois certains d'entre nous se sont sentis frustrés dans leur créativité ou les idées développées, nous avons vu combien il était compliqué de passer entre les lois, les règles et leurs applications dans une commune littorale. Merci encore à tous.

**Michel CREIGNOU**  
Adjoint au maire chargé du cadre de vie

**QUELQUES STATISTIQUES :**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PC	47	57	55	31	34	33	24	16	15	16	24	26	21
DP	82	90	96	91	90	66	73	87	71	76	59	60	54
DIA	48	53	57	33	39	22	18	11	26	32	30	43	30
CU	20	32	42	74	103	65	71	88	66	73	77	98	100

PC : Permis de Construire

DP : Déclaration Préalable

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner (transactions immobilières)

CU : Certificat d'urbanisme

## À L'ORIGINE DE LA STATION

Depuis plusieurs années, l'ARS (Agence Régionale de Santé) pointe du doigt la mauvaise qualité des eaux de baignades dans la baie du Quillimadec. En 2009, un audit démontrait une pollution récurrente due à certains assainissements individuels conformes (ou non) et polluants.



En 2014, les communes de Guissény et Kerlouan décidaient de construire conjointement une station d'épuration et les réseaux nécessaires afin de proposer une alternative permettant de s'affranchir des problèmes d'assainissement sur la frange littorale.

La construction de la station a débuté en avril dernier et devrait être mise en service au printemps prochain. Dans le même temps, les travaux de réseaux débuteront début 2018 et devraient prendre fin au printemps 2019.

## COMMENT FONCTIONNE LA STATION D'ÉPURATION ?

À l'occasion des portes ouvertes du 20 octobre dernier, vous avez pu découvrir « l'envers du décor » et comprendre le principe de fonctionnement de la station... Pour ceux qui n'ont pas pu visiter le chantier, nous vous proposons une rapide session de rattrapage :

À l'entrée du site, un dégrilleur vertical permet le retrait des éléments non traités biologiquement (lingettes, cotons-tiges, etc...). Ces derniers seront ensuite compactés.

Dans un second temps, les graisses et le sable sont éliminés des effluents durant la phase de prétraitement, puis le bassin d'aération (principal ouvrage de traitement de la station) permettra d'éliminer biologiquement le carbone, l'azote, et une partie du phosphore.



Au centre du bassin se trouve l'épaississeur à boues, qui permet, comme son nom l'indique, d'épaissir les boues avant de les envoyer au clarificateur.



Entre temps, du chlorure ferrique (coagulant) est ajouté, afin d'alourdir les fines de boues pour faciliter leur décantation, afin de respecter les normes de rejet en phosphore. Le clarificateur séparera ensuite les boues de l'eau traitée, par un procédé de décantation. L'eau traitée est ensuite renvoyée vers le point de rejet.



Un local technique sera installé en plus des locaux d'exploitation (bureaux, vestiaires...). Ce bâtiment contiendra le local électrique, les supresseurs d'air (alimentation en air du bassin d'aération) ainsi que les locaux de stockage et de traitement des boues (une centrifugeuse déshydrate les boues avant de les stocker dans des bennes).



Toutes ces installations sont désodorisées et les modules bruyants sont isolés phoniquement afin de réduire les nuisances pour le voisinage. Sur le site, des arbres de hautes tiges et des haies bocagères seront plantés fin de limiter l'impact de l'installation sur le paysage.

Pascal Lorgeré, président du SIAC-GK

## 16 UN PEU D'HISTOIRE COMMUNALE...

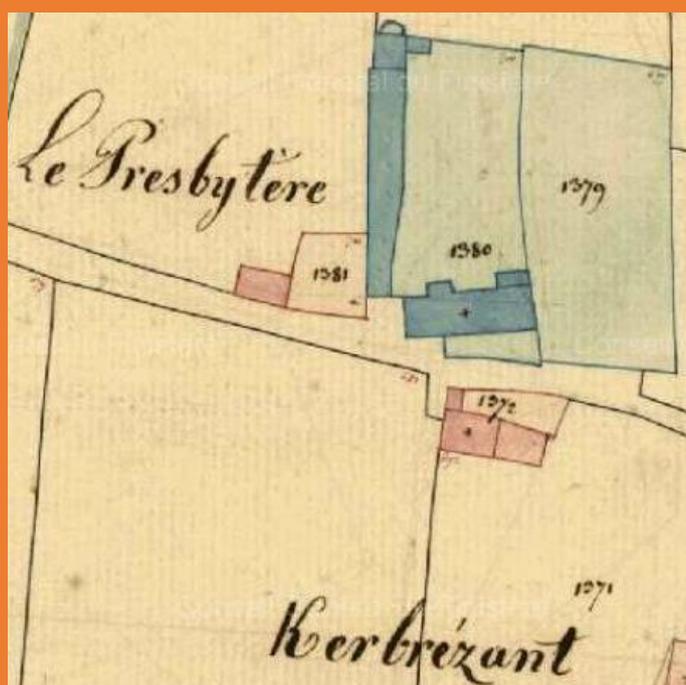
Le 19 août 1847, devant Félix LE MENN, notaire à Guissény, Jean Marie GELEOC, en tant que trésorier de la Fabrique de l'église paroissiale, et Lucien PILVEN, en tant que maire de la commune, achètent des immeubles, appartenant à M. et Mme André LUNVEN, de Lesneven, situés au bourg de Guissény, au lieu nommé Bétanie, pour servir de presbytère, pour une somme de 8000 francs et 2 rentes au capital de 1100 francs, selon une ordonnance royale du 15 janvier 1847 leur accordant l'autorisation de cette acquisition.

L'ensemble de biens consiste en :

- Une maison bourgeoise couverte en ardoises. (n° 1011)
- Autre maison couverte en chaume, au pignon levant de la précédente. [n° 1010]
- Un jardin dont une partie en terrasse, entouré de murs qui lui appartiennent, à l'exception de la portion qui le sépare du jardin occupé par Mme Pilven, portion qui est mitoyenne entre les deux jardins.
- Une cour non close.
- Un cabinet d'aisances et le hangar se trouvant dans ledit jardin.
- Un autre jardin dit Jardin du puits avec le droit au puits qui s'y trouve et qui même lui appartient sauf le droit de puisage que possèdent les propriétaires du manoir de Kergoff.



L'une des rentes, créée le 9 vendémiaire an 14 (11 octobre 1805) est due à Mlle Céleste Cabon de Kerandraon, propriétaire demeurant à Lesneven, nièce et héritière, avec ses frères et sœur, de leur oncle Joseph Marie HENRY de KERGOFF, le dernier de la lignée du manoir, décédé en 1802 sans enfants.



### L'ANCIEN PRESBYTÈRE

L'ancien presbytère de Guissény se trouvait au village de Kerbrézant entre l'église paroissiale du bourg et la chapelle du « Penity Sant Sezny » ou Treff-en-Erret (au Lerret) de l'autre côté de la baie de Tréssény.

Jusqu'à la Révolution, la paroisse de Guissény s'étendait jusqu'à la chapelle de Saint-Egarec.

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans les locaux de la Maison Communale, la bibliothèque, ouverte à tous, vous propose livres, revues, CD de musique et DVD pour enfants et adultes. Les 11 bénévoles vous accueillent pour vous accompagner dans votre recherche et échanger avec vous autour de vos lectures.

### Animations :

- Participation annuelle au prix « Du vent dans les BD »
- Organisation de 2 animations par an (automne et hiver)
- Accueil des classes et du centre de loisirs pour des lectures

## NOUVEAUTÉS :

### Ressources numériques pour tous

La bibliothèque municipale propose l'accès aux ressources numériques en ligne grâce à un partenariat avec la bibliothèque du Finistère. Une nouveauté qui se fait via le portail de la bibliothèque du Finistère : [www.biblio.finistere.fr](http://www.biblio.finistere.fr)



A partir de son ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet, un simple clic donne accès à un ensemble de ressources numériques : cinémathèque de Bretagne (vidéo), le Kiosk (consultation en ligne de journaux et magazines), tout apprendre (autoformation et découverte), Planet Nemo (jeux ludo-éducatifs pour enfants), 1D Touch (musique en streaming), la Cité de la musique (concerts audio et vidéo).

Pour bénéficier de ces ressources, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque municipale.

Ce service en ligne est consultable de chez soi, 24 heures/24 et 7j/7.

## BILAN DE L'ANNÉE 2017

- 275 adhérents dont 26 nouvelles inscriptions depuis le 1er janvier (auxquels s'ajoutent école et centre de loisirs)
- 5 500 documents constituent le fond (livres, documentaires, bandes dessinées, CD et DVD)
- 700 documents de la bibliothèque du Finistère (renouvelés par 200 docs/trimestre)
- 5921 documents empruntés.
- 335 nouveaux documents (Magazines, BD, romans et documentaires). Achats tous les trimestres.



### Bibliothèque de rue

Depuis l'été, une bibliothèque de rue est en place près de l'office de tourisme.

La "bibliothèque de rue", c'est simple, c'est pour tout le monde et c'est gratuit !

Prenez, lisez, rapportez ou déposez un nouveau livre quand vous voulez !

La bibliothèque de rue n'a pas d'horaires.

La bibliothèque de rue est sans inscription ni abonnement.

La bibliothèque de rue marche à l'échange et au civisme, alors prenez-en soin !

## HORAIRES

Lundi de 18h à 19h / Mercredi de 10h à 11h30 et de 17h30 à 18h30 / Vendredi de 17h à 18h / Samedi de 10h à 11h30

## TARIFS

Résidents Guissény : 12€ par famille/an (gratuit pour les enfants)

Hors Guissény : 22€ par famille / an

## 18 LA JOURNÉE DE LA DIGUE

Le samedi 12 août, la première édition de la Journée de la Digue a démarré sous un ciel chargé. Mais il en fallait plus pour décourager les bénévoles arrivés dès 7 heures le matin pour monter les tentes qui abriteraient les animations.



Le ciel s'est dégagé dans la matinée. Ce fut, finalement, une très belle journée.

En plaçant cette première édition sous le signe de l'écocitoyenneté, l'association SUMAK, maître d'œuvre de l'opération, ambitionnait de proposer aux visiteurs des animations insolites.



Un vélo qui fait marcher un tourne-disque, ou alors un manège, un vélo générateur d'électricité, des conférences gesticulées un rien fantaisistes, des ateliers de création d'œuvres à partir de matériaux récupérés, un bonhomme-nature en joncs du marais, une installation qui simule la



montée des eaux, une cabine face à l'étang où se faire masser en toute quiétude, un piano au bord de l'eau...

Cette première édition a rencontré un succès très encourageant. Les visiteurs ont apprécié d'arpenter à pied ce site naturel qu'on traverse beaucoup trop vite en voiture. Les oiseaux de l'étang ont aussi profité de la piétonisation de leur site d'élection.

### UNE SECONDE ÉDITION ?

Évidemment. Ce sera l'été prochain !

L'association SUMAK



Le samedi 19 août, le festival a ouvert traditionnellement ses portes à 14h avec un accueil chaleureux et festif d'« Un brin d'zinc », trio brestois de chansons françaises et réalistes. Les festivaliers ont découvert ou redécouvert pour les fidèles, des animations familiales sur le port et la plage du Curnic : le cirque avec la Piste des Légendes, des jeux sur la plage avec la Glisse Pagan Association avec cette année le ventrigrisse comme nouveauté, des jeux de motricité et un atelier de maquillage avec l'association Familles Rurales, des balades en calèche, une structure gonflable, un atelier de confection de cerfs-volants et... le pédalophone qui a rencontré un franc succès ! Le principe ? Le festivalier choisit un vinyle et pédale pour actionner un tourne disque et faire résonner la musique sur le site du festival.



DJ Sums a fait danser le public sur la plage et la batucada Kakofolie a déambulé tout au long de l'après-midi et du début de soirée sur le site du festival. Jakez Ar Borgn a régalié les plus jeunes (et moins jeunes) de ses chansons en breton drôles et entraînantes.



A 19h, la soirée débute avec Sweet Monster, vainqueur du tremplin Kerzion organisé lors de la fête de la musique au bourg de Guissény. Avec Cruskin et son set pop/rock/électro se dégage ensuite une ambiance à la fois planante et électrisante sur le site du festival. Place ensuite à Fédé qui commence son show dans la foule avant de monter sur scène. Le showman met le feu ! Les guisséniens le lui rendent bien et une joie de vivre se dégage de cette communication entre l'artiste et son public. Maracujah et son Reg'n'Roll a ravi de sa musique ensoleillée et engagée. Enfin, Mad&Oli a clôturé la 7<sup>ème</sup> marée de Ker-Zion avec un set House Disco to Techno qui a fait danser les festivaliers jusqu'à la fermeture des portes à 3h00 du matin.

Avec 1050 entrées payantes et 1 300 personnes l'après-midi, le festival Ker-Zion a une nouvelle fois trouvé son public grâce à une équipe de 150 bénévoles qui a mis toute son énergie à faire du Curnic un p'ti coin de paradis !

L'association Kerzion

## 20 À DOMICILE : 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION !

L'association poursuit son but de promouvoir la danse contemporaine grâce à des ateliers menés par des artistes reconnus. Ces ateliers, ouverts à tous, ont à nouveau permis de déambuler dans la commune en découvrant des lieux remarquables sous un autre aspect.



Nadia Beugré et Adonis Nebié ont transformé la marche des femmes pour l'accès aux droits en une course de soutien à cette cause.



Avec « Grand Magasin » (Pascale Murtin & François Hiffler), la visite du bourg a enchanté par sa poésie et son humour.



Adonis Nebié dans une chorégraphie de Nadia Beugré lors de la soirée du vendredi à Kerlouan.



La sensibilisation auprès des jeunes se renforce par un atelier mené auprès de l'ALSH de Guissény ouvert à tous les enfants du PLCL par Guiomar Campos (danseuse et chorégraphe installée à Porspoder)



De mars à juin, Betty Tchomanga (danseuse et chorégraphe Brestoïse) a initié les CP-CE1 de l'école primaire du Tréas à Kerlouan.

À Domicile collabore avec d'autres structures dédiées à la danse contemporaine et au spectacle vivant :



Daniel Dobbels et Carole Quettier (Résodanse) ont transformé les gestes quotidiens en chorégraphies, dans une dimension intergénérationnelle.



Lorena Dozio, (Nos lieux communs) venue avec son équipe (Séverine Bauvais, Aniol Bousquet, Julie Salgues, Kerwin Rolland, Danielle Zuri) a poursuivi la création de son spectacle en intégrant une version avec les amateurs.

Le samedi des restitutions, un atelier participatif a été mené permettant à tous de lancer les festivités. La veille, c'est à Kerlouan que les artistes invités nous ont présentés leur époustoufflant univers artistique le vendredi 1er septembre.

Grâce aux hébergeurs, aux participants et aux bénévoles, l'édition a remporté le succès attendu. Merci à la commune et au Quartz pour leur soutien technique, à l'office de tourisme et au garage Guiziou.

L'entraide avec d'autres associations est précieuse : Comité de jumelage, Société de chasse, Fest Bro Pagan, Bibliothèque.

Sur cette belle lancée et avec de nouveaux projets, rendez-vous du 21 août au 1er septembre 2018 !

L'association À Domicile

## 22 LIORZH SANT GWELTAZ

L'association a pour objet de sauvegarder l'environnement du lieu-dit Saint Gildas à Guissény autour de sa fontaine et de l'ensemble existant avec tout son charme et sa beauté (talus, bocage, faune et flore), de maintenir l'entretien des terres et chemins, de favoriser une utilisation commune du lieu en y organisant des festivités afin de privilégier le lien social existant et de l'agrandir à d'autres personnes intéressées, de permettre l'utilisation du site au plus large et particulièrement aux enfants avec leurs instituteurs, professeurs, éducateurs qui sauront, entre autre y relever la richesse de la faune et de la flore, et enfin d'organiser des manifestations importantes; d'acquérir ou de louer les terrains concernés.

### ACTIVITÉS 2016-2017

Les deux années passées, nous avons accueilli différentes sortes de structures ou de groupes sur le site de Saint-Gildas : des jeunes, des moins jeunes et des plus très jeunes... par groupes de 2, 3... 20, 30... 200, 300... 1000... On évalue qu'il y a environ 4000 personnes qui sont passées par le site.



### NOUS AVONS ACCUEILLI :

Les enfants de l'ALSH de Guissény pour des activités de cirque, poneys, cabanes, nettoyage de rivière et laser game etc ..... pendant les petites et les grandes vacances.

Le fameux festival du début juillet « Fest Bro Pagan » : stages, festou noz, fête champêtre, concert, théâtre.

Une animation nature organisée par la mairie, par Nicolas Loncle : « bande de blaireaux ».

Les écoles de Goulven, Brignogan, Kersaint-Plabennec pour la fabrication du jus de pommes et l'observation des effets de l'automne sur la nature.



Liorzh a organisé cet été les **Riolets**, balades musicales ou contées avec dégustation de Riolets ensuite.

Des adultes et enfants s'y sont aussi retrouvés pour des **fêtes de familles ou de quartiers**.

Diwan Bro Leon a investi le site pour **fêter ses 40 ans**.

Des artistes d'« A Domicile », en 2016, ont aussi fait des **propositions artistiques** sur les différentes parcelles.

Festavalig : **production de jus de pommes** pour des associations amies, des adhérents, pour l'association Liorzh. Sans oublier les **soirées cuisson sucrée salée** dans le four à bois.

### QUE FAIRE DES BÉNÉFICES ?

Entretien des terrains, équiper le site et aménager les lieux pour améliorer l'accueil du public (toilettes sèches, cheminement doux...).



Notre gardienne Marie Thérèse Letty nous a quittés, il y a peu. Elle nous a accompagnés, encouragés, voire même aidés dans nos projets. Sans elle, l'aventure de Liorzh n'aurait jamais pu exister. Mil bennozh Doue. Ra vo skañv Douar Breizh eviti.



Chaque été, depuis 2006, l'association Awen Brendaouez propose des concerts, au sein de la chapelle de Brendaouez. Et c'est vrai que la voute de cette dernière permet une mise en valeur du chant grâce à son acoustique particulière...

avons entendu les chansons lyriques du Chant des licornes, de la chanson française avec le Duo d'ici, les chants traditionnels de Bretagne des Paotred pagan, rappelle le président d'Awen Brendaouez. Et puis, il y a eu le jazz de Perynn Bleunven, le trio Vents et piano, l'ensemble baroque Sarabande, sans oublier les chorales Si ça vous chante, de Guissény, bien sûr, et du Menhir, de Plabennec. »



« Nous avons choisi de programmer ces concerts, le dimanche, à 18 h, parce que c'est un concept qui plaît au public, précise Michel Thépaut, le président d'Awen Brendaouez. Quant à notre choix des artistes, il se veut éclectique au possible... »

Petit plus, lors de certains concerts, les élèves du lycée Vauban de Brest ont même réalisé les décors.

Jusqu'en 2016, bon an mal an, deux à quatre concerts étaient proposés. Mais tout s'est accéléré, lors de la programmation de l'été 2017. «Oui, c'est un fait, ajoute Jean-Michel Kerfourn, l'un des membres de l'association, de nombreux artistes nous ont contactés et nous avons dû en refuser quelques-uns, compte tenu du nombre de dates disponibles. »

La programmation 2018 s'annonce elle aussi bien dense. « Nous avons décidé de continuer selon le même principe, lors de notre dernière assemblée générale. Nous y travaillons actuellement. Tout devrait se décanter en début d'année... » fait savoir Sylvie Arzur, membre elle aussi d'Awen Brendaouez.

C'est ainsi que tout au long des dimanches de juillet et août de cette année 2017, pas moins de sept concerts ont permis à un public nombreux et enthousiaste d'apprécier divers groupes et artistes, issus d'horizons divers. « Oui, nous

Et puis, en finalité, ces concerts doivent aussi permettre à l'association de poursuivre en partie la campagne de dons concernant la rénovation de la chapelle de Brendaouez.



### QUI SOMMES-NOUS ?

L'APE du Tréas est une association composée uniquement de parents d'élèves de l'école. Elle est constituée d'un bureau mais aussi de tous les parents membres de l'association.

### QUE FAISONS-NOUS ?

Nous organisons différents événements tout au long de l'année scolaire qui permettent de financer les sorties scolaires (piscine, transports, visites ...), le matériel pédagogique (mobiliers, jeux ...), le Noël des enfants mais aussi la cantine et la garderie.

### LES GRANDS ÉVÉNEMENTS À VENIR :

Thé dansant : 25 mars 2018  
 Chasse aux œufs : 1<sup>er</sup> Avril 2018  
 Vente de Muguet : 1<sup>er</sup> Mai 2018  
 Fête de l'école : 2 Juillet 2018



### NOUS CONTACTER :

[www.apedutreas.webnode.fr](http://www.apedutreas.webnode.fr)  
[www.facebook.com/apedutreas29890](https://www.facebook.com/apedutreas29890)



Beau succès malgré la météo incertaine pour cette douzième édition du festival Fest Bro Pagan. Durant ces 3 jours, 1500 personnes ont fréquenté le magnifique site de Saint-Gildas. Parmi la quinzaine de groupes présents, la bonne surprise est venue des musiciens Picards Tribal Jâz (photo), pour la première fois dans la région, ils ont enchanté petits et grands.

### FESTIVITES 2018

Dimanche 3 juin : Fest al leur nevez et vide grenier en extérieur

29/30 juin & 1<sup>er</sup> juillet : 13<sup>ème</sup> festival Fest bro Pagan

L'association Fest Bro Pagan

## LA FLÈCHE GUISSÉNIENNE

25 1/2



### UN EXPLOIT

Pascal Le Goff, coureur de la Flèche guissénienne, vient de participer avec Brio au Grand Raid de la Réunion.

Cet ultra-trail de 166 Km avec un dénivelé positif avoisinant les 10 000 mètres est également connu sous le nom de Diagonale des Fous.

Il a parcouru la distance en un peu moins de 57 Heures.

Quelle belle représentation de la commune de Guissény !

La Flèche guissénienne

# LIGNES DE CAR GUISSÉNY – BREST : QUELS SONT VOS USAGES ?

Ce questionnaire est créé dans le cadre de l'enquête lancée par Brest Métropole afin de recenser les pratiques des habitants pour mieux organiser les déplacements sur notre territoire (déplacements à pied, à vélo, en transports collectifs, circulation routière, stationnement, infrastructures, etc...). Nous remercions vivement toute personne qui prendra le temps de répondre à cette enquête, car celle-ci impactera forcément le futur des transports à Guissény ! Réponses à déposer en mairie.

MERCI À VOUS !

## Hiver 2017/18

Horaires valables du 4 septembre 2017 au 6 juillet 2018

<http://www.via0029.fr>  
<http://www.via0029.mobi>



# ligne 23

### Lesneven (Brest) - Kerlouan

Jours de circulation	LMMe		S	LMMe	LMMe	LMMe	
Période scolaire	JVS	D/F		JVS	JV	JVS	D/F
Jours de circulation	LMMe		LMMe	LMMe	LMMe	LMMe	
Vacances scolaires	JVS	D/F	JVS	JVS	JV	JVS	D/F
Renvois à consulter	a			a			
BREST Gare Routière SNCF	09:03	10:05	10:00	13:15	17:00	18:05	19:05
<b>Ligne 21 au départ de Brest (Lesneven) puis correspondance pour la ligne 23 à Lesneven arrêt «Carmarthen»</b>							
<b>KESNEVEN Carmarthen</b>	<b>09:58</b>	<b>10:55</b>	<b>11:25</b>	<b>14:10</b>	<b>18:10</b>	<b>19:01</b>	<b>19:53</b>
KERNOUÉS Bourg*	10:31		11:30	14:15	18:15	19:06	
SAINT-FRÉGANT Feunteun Veller*	10:26		11:33	14:18	18:18	19:09	
GUISSÉNY Bourg*	10:19		11:41	14:26	18:26	19:17	
KERLOUAN Le Petit Paris*	10:15		11:45	14:30	18:30	19:21	
KERLOUAN Salle de Sport*	10:10	11:28					20:26
<b>KERLOUAN Bourg*</b>	<b>10:12</b>	<b>11:30</b>	<b>11:53</b>	<b>14:38</b>	<b>18:38</b>	<b>19:29</b>	<b>20:28</b>
KERLOUAN Salle de Sport*			11:55	14:40	18:40	19:31	
KERLOUAN Le Petit Paris*		11:33					20:31
GUISSÉNY Bourg*		11:38					20:36

### Kerlouan - Lesneven (Brest)

Jours de circulation	LMMe	LMMe		LMMe	LMMe		LMMe
Période scolaire	JV	JV	D/F	JVS	JVS	D/F	JVS
Jours de circulation	LMMe			LMMe	LMMe		LMMe
Vacances scolaires	JV		D/F	JVS	JVS	D/F	JVS
Renvois à consulter	b		a		a		
<b>KERLOUAN Salle de Sport</b>	<b>06:14</b>	<b>06:40</b>		<b>10:10</b>	<b>12:20</b>		<b>17:35</b>
KERLOUAN Bourg	06:16	06:42		10:12	12:22		17:37
GUISSÉNY Bourg			08:30			17:20	
KERLOUAN Le Petit Paris	06:19	06:45	08:35	10:15	12:25	17:25	17:40
GUISSÉNY Bourg	06:23	06:49		10:19	12:29		17:44
SAINT-FRÉGANT Feunteun Veller	06:30	06:56		10:26	12:36		17:51
KERNOUÉS Bourg	06:33	06:59		10:29	12:39		17:54
KERLOUAN Bourg			08:38			17:28	
KERLOUAN Salle de Sport			08:40			17:30	
<b>LESNEVEN Carmarthen</b>	<b>06:39</b>	<b>07:05</b>	<b>09:15</b>	<b>10:35</b>	<b>12:45</b>	<b>18:08</b>	<b>18:00</b>
<b>Correspondance pour Brest à «Lesneven, Carmarthen» Ligne 21</b>	<b>06:38</b>	<b>07:18</b>	<b>09:15</b>	<b>10:50</b>	<b>13:00</b>	<b>18:08</b>	<b>18:08</b>
BREST Gare Routière SNCF	07:30	08:22	10:05	11:50	13:53	19:03	19:03
<b>Correspondance pour la ligne 24*</b>				<b>10:53*</b>	<b>13:05*</b>		<b>18:30*</b>
<b>Correspondance pour la ligne 25*</b>	<b>06:55*</b>		<b>09:55*</b>	<b>10:53*</b>		<b>18:30*</b>	<b>18:35*</b>
<b>Correspondance pour la ligne 26*</b>		<b>07:10*</b>			<b>13:05*</b>		<b>18:10*</b>

\* Consulter la fiche horaires de la ligne concernée pour vérifier les jours de circulation

Service accessible aux personnes à mobilité réduite.  
ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RÉSERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

\* Descente uniquement  
a : Prendre la ligne 24 au départ de Lesneven ; passage par Plounéour-Brignogan-Plages.  
Aucun car du réseau Penn-ar-Bed ne circule les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Avez-vous déjà utilisé la ligne 23 pour aller au travail ou rentrer chez vous ?

- Oui  Non

La ligne 23 s'arrête-t-elle dans la commune où vous travaillez ?

- Oui  Non

Commune de travail : .....

Si oui, À combien de temps se situe l'arrêt de car par rapport à votre lieu de travail ?

Temps : .....

- À pied  À vélo  En voiture

À combien de temps se situe votre domicile par rapport à l'arrêt de car de Guissény ?

Temps : .....

- À pied  À vélo  En voiture

## HORAIRES

À quelle heure devez-vous arriver à votre lieu de travail ?

.....

D'après le tableau des horaires précédent, pourriez-vous arriver à l'heure à votre travail en utilisant la ligne de bus 23 ?

- Oui  Non

À quelle heure devez-vous arriver à votre domicile ?

.....

D'après le tableau des horaires précédent, pourriez-vous arriver à l'heure à votre domicile en utilisant la ligne de bus 23 ?

- Oui  Non

Quels jours de la semaine travaillez-vous ?

- Lundi  Mardi  Mercredi  
 Jeudi  Vendredi  Samedi  
 Dimanche

## VOTRE AVIS

Quel(s) élément(s) vous inciterai(en)t le plus à utiliser la ligne de bus 23 ?

- Si un car partait plus tôt le matin de Guissény.
- Si un car partait plus tard le matin de Guissény.
- Si un car partait plus tôt le soir pour Guissény.
- Si un car partait plus tard le soir pour Guissény.
- Si je pouvais mettre un vélo dans la soute à bagages ou dans le mini-bus.
- Si l'arrêt de car était plus près de mon domicile à Guissény.
- Si l'arrêt de car était plus proche de mon lieu de travail.
- S'il y avait un arrêt de car supplémentaire. Lieu : .....
- S'il y avait une correspondance avec : .....
- Si le Conseil Général mettait en place un taxi collectif à la demande pour rejoindre un arrêt de bus.
- Si la ligne de bus était plus directe (moins d'arrêt ou autre parcours).
- Autre : .....

## À VOUS LA PAROLE !

Si nous avons oublié un élément, si vous souhaitez compléter vos réponses... faites-le ici :

.....  
 .....  
 .....



Ce coupon-réponse est à renvoyer en mairie une fois complété : pour cela, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou dans l'urne prévue à cet effet dans le sas d'entrée du bâtiment, avant le 31 janvier 2018.

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, le CCAS  
et le personnel communal de Guissény  
vous présentent leurs meilleurs vœux.

Bonne Année 2018  
Bloavezh Mat 2018

An Aotrou Maer, ar C'huzul-kêr, Kreizenn kenskoazell  
Gwiseni hag implijidi Ti-Kêr Gwiseni,  
a ginnig deoc'h o gwellañ hetoù.



Credit photo (de gauche à droite) : Didier Lott / Christelle Bailly / Loïc Buifet / Bertrand Yreata / Brigitte Pourquier

**POUR SUIVRE LA VIE DE VOTRE COMMUNE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, N'OUBLIEZ PAS NOS AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION :**



Guiss'Hebdo  
Bulletin d'Informations Municipales



Guiss'Info  
Memento trimestriel



Guiss'Éco  
Liste des artisans/commerçants



Guiss'Asso  
Guide associatif



Guiss'Anim  
Livret d'été

**SANS OUBLIER NOS ESPACES EN LIGNE :**



Site web :  
[www.guisseny.net](http://www.guisseny.net)



Page Facebook (sans inscription!) :  
[www.facebook.com/guissenycommunelittorale](http://www.facebook.com/guissenycommunelittorale)



Site web Natura 2000 :  
[www.guisseny.n2000.fr](http://www.guisseny.n2000.fr)